

Initiatives ministérielles

rerons le brise-lames.» Finalement rien n'a été fait. Tout a continué.

Nous craignons que le ministre, le gouvernement et les représentants du ministère des Transports ne veuillent, étant donné que ces quais se détériorent au bout de 15 ans, les abandonner dans l'espoir que la collectivité s'en occupe ou s'en passe.

Il est ironique que le gouvernement veuille aujourd'hui privatiser les aéroports, les céder à la collectivité locale, lui faire assumer les frais et laisser les installations se détériorer, si les autres cas peuvent servir d'exemples.

Dans la localité de Pender Harbour à Madeira Park, c'était intéressant. Le Seattle Yacht Club est arrivé dans cette localité et a simplement acheté un secteur; c'était une initiative du secteur privé pour la mise en valeur du port qui s'est mis à empiéter sur les droits cédés par bail à d'autres personnes de la région, leurs voisins, qui ont été absolument scandalisées de voir le gouvernement apparemment fermer les yeux ce genre d'empiètement.

Voilà le cas d'une association privée qui se porte acquéreur d'un terrain, puis sans autorisation ni permis lui donne de l'expansion tandis que Transport Canada abandonne ses voisins à leur sort. Les contribuables, les voisins, la commission régionale sont dans une colère noire. Pourtant, le gouvernement du Canada s'est en quelque sorte associé avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour bel et bien permettre au Seattle Yacht Club, une association étrangère, de s'implanter à demeure, en faisant fi des projets et des désirs des résidents de l'endroit.

La réaction de cette localité a été étonnante. De toute évidence, quand il s'agit de privatisation, le gouvernement n'est pas prêt à accorder une chance égale aux résidents locaux. Selon moi, si le gouvernement et le ministre veulent vendre leurs aéroports aux différentes localités, ils feraient mieux de se donner du mal pour regagner la confiance des gens établis le long du littoral de la Colombie-Britannique. S'il s'agit de projets de port, de déchets, de nombreux. . .

[Français]

M. Langlois: Monsieur le Président, je voudrais tout simplement souligner que le débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-85 a trait à la cession des aéroports et doit aussi toucher particulièrement les bénéficiaires aux em-

ployés des aéroports du Canada qui seront affectés par ces transferts.

J'ai écouté mon honorable collègue depuis le début. Il n'a aucunement traité de ce sujet pas plus qu'il n'a fait référence, dans son allocution, au sujet dont la Chambre est saisie aujourd'hui. Je demanderais tout simplement qu'on en revienne à la pertinence du débat et qu'on touche réellement les points qui sont devant cette Chambre aujourd'hui et qui sont relatifs au projet de loi C-85.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je redonne la parole au député de North Island—Powell River qui aura sûrement tiré profit des remarques de son collègue de l'autre côté.

[Traduction]

M. Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, je comprends le souci de mon collègue progressiste conservateur, mais je sais aussi la raison pour laquelle il est si chatouilleux.

Pendant la dernière législature, entre 1984 et 1988, un certain nombre de députés de son parti ont prêché à la Chambre la privatisation qu'ils prêchent maintenant à l'égard des aéroports en insistant sur l'avantage de les remettre à des entrepreneurs locaux. Je m'efforce simplement d'établir le lien et de lui démontrer comment tout cela manque de logique. Le gouvernement a agi ainsi avec les ports, et il voudrait faire de même maintenant avec les aéroports, mais les Canadiens sont contre. J'espère simplement que son collègue le ministre des Pêches et des Océans reconnaîtra qu'il a beaucoup de travail à accomplir dans le dossier des ports de plaisance. Vu l'échec complet que nous avons constaté dans ce domaine, nous ne voudrions vraiment pas que la même chose se reproduise dans le domaine des aéroports.

Si mon collègue examine la chose un peu plus attentivement, il constatera jusqu'à quel point cette initiative est impopulaire, et combien il serait nécessaire de la modifier. Si cette initiative n'était pas impopulaire, peut-être certains députés représentant des circonscriptions du littoral de la Colombie-Britannique seraient-ils là aujourd'hui; mais leurs électeurs ne leur font plus confiance.

Dans ces conditions, l'approche qui s'est avérée ruineuse au chapitre du transport maritime est en train de déteindre sur le transport aérien.

Je ne tiens pas à insister davantage là-dessus. Je souhaite simplement m'être fait comprendre, avec l'espoir que le ministre acceptera de commenter ce très grave